

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 novembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-1130

présenté par

Mme Le Pen, M. Aliot, M. Bilde, M. Chenu, M. Collard et M. Pajot

**ARTICLE 39****ÉTAT B****Mission « Sécurités »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Police nationale	23 950 000	0
Gendarmerie nationale	0	0
Sécurité et éducation routières	0	23 950 000
Sécurité civile	0	0
<b>TOTAUX</b>	23 950 000	23 950 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Les policiers sont très nombreux à faire remonter les difficultés ressenties dans leurs missions du fait de la vétusté de leurs véhicules.

Cet amendement propose d'augmenter d'un tiers les crédits alloués à l'acquisition de véhicules pour la police nationale. Il propose donc d'augmenter l'action 06 du programme 176 de 23,95 M€ en AE et CP. Ces ressources sont prélevées sur les actions 02 (10M€) et 03 (13,95M€) du programme 207.